



Conditions générales de vente des prestations de formations linguistiques

(Vente aux Entreprises) Article L.441-1 du Code de commerce

Objet :

Les présentes CGV sont réservées aux clients n'ayant pas la qualité de consommateurs au titre des dispositions du Code de la consommation. Elles ont pour objet de définir les caractéristiques et conditions d'achat de formations Linguistiques vendues par la société LIC Formation.

Article 1 : Présentation

LIC Formation est un organisme privé de formation déclaré en tant qu'organisme de formation auprès de Monsieur le Préfet de la région Haute-Normandie sous le N° 23.27.01391.27.

Structure juridique : SASU au capital de 8.000 € - RCS Evreux 489 418 335 - SIRET : 489 418 335 00027 – Code NAF : 8559 A - Présidente : Madame Nadine LEFEBVRE

Election de domicile :

LIC Formation
5, rue du bois de Saint-Paul
ZAC des champs Chouette N°1
27600 SAINT AUBIN SUR GAILLON

Article 2 : « Domaines de compétences » : Formations aux langues étrangères

Article 3 : « Déroulement des formations »

- a) Les formations sont dispensées en Intra-entreprise (*formations organisées pour une seule entreprise à destination d'un salariés ou regroupant plusieurs salariés de cette même entreprise et dont les contenus pédagogiques, les dates, le lieu précis de la formation sont définis d'un commun accord avec la dite entreprise*).
- b) Les formations peuvent être dispensées en Inter-entreprises (*formations qui regroupent plusieurs salariés d'entreprises différentes et qui sont dispensées dans les locaux de LIC Formation à Saint-Aubin sur Gaillon ou dans des locaux loués par LIC Formation pour les besoins d'une formation ou bien dans des locaux mis à la disposition de LIC Formation pour les besoins d'une formation*).
- c) Les formations peuvent être dispensées à distance en mode E-learning/E-training. (*Dispositif pédagogique intégré avec mise à disposition des apprenants de supports analogiques ou numériques de type cédéroms, logiciels d'apprentissage, packs pédagogiques, plateforme de ressources pédagogiques en ligne.... Ces prestations peuvent être complétées par un suivi ou accompagnement pédagogique intitulé : « Tutorat pédagogique ». Le programme décrira les moyens pédagogiques prévus et les modalités d'évaluation et de suivi*).
- d) Les formations peuvent être dispensées par téléphone avec ou sans accès à des plateformes de ressources pédagogiques en ligne.
- e) Les formations intensives : (*Prestations se déroulant en Inter-entreprises ou Intra-entreprises ou dans nos centres partenaires à l'étranger. Elles sont soumises à nos conditions pédagogiques et aux conditions pédagogiques des centres partenaires*).



Article 4 : Champ d'application

Toute commande de formation implique de la part de l'Acheteur (Le client) l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client et en particulier sur les conditions générales d'achat.

Article 5 : les documents contractuels

LIC Formation adresse à l'acheteur (Le client), une convention de formation ou un contrat de formation professionnelle (pour les salariés mobilisant leur CPF de façon autonome) en 2 exemplaires telle que prévue par les articles L.6353-1 et L.6353-2 du code du travail. La convention de formation professionnelle ou le contrat de formation professionnelle précisera notamment les points suivants : L'intitulé de l'action de formation, sa nature et ses caractéristiques, sa durée, la ou les personnes concernées, le lieu précis de la formation, les horaires et le planning (sous réserve qu'il soit établi avant le début de la formation) , la formule de cours, le prix HT et TTC de la formation, les conditions de règlement et les coordonnées d'un financeur de la formation (OPCA/OPCO aux autres financeurs de la formation) dans le cas où la formation est réglée par subrogation de paiement.

Le client s'engage à retourner à LIC Formation le devis, 1 exemplaire de la convention sous un délai maximum de 5 jours ouvrables. La convention devra être signée par le client et porter son cachet commercial (sauf pour les stagiaires mobilisant de façon autonome leur CPF). Le non-retour de la convention ou du contrat dans le délai fixé ne permettra pas d'engager la formation. La signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle vaut acceptation des conditions générales de vente.

Pour les formations Inter-entreprises, après validation de ou des inscription(s), chaque participant recevra de la part de LIC Formation une confirmation/convocation de stage, le programme de la formation, le ou les profil(s) du ou des animateur(s). La confirmation/convocation indiquera également le lieu précis de la formation, les horaires de celle-ci. Ces confirmations/convocations peuvent être présentées de diverses façons selon la formation retenue.

Pour les formations en Intra-entreprises, sauf demande expresse du client, aucune convocation à une formation n'est envoyée aux participants. Dans l'hypothèse où le client souhaite que les convocations soient adressées aux stagiaires, le client s'engage dans un délai **minimum** de 5 jours ouvrables à communiquer à LIC Formation les adresses email de chaque stagiaire afin que nous puissions leurs envoyer les convocations. **LIC Formation ne peut être tenu responsable dans le cas où aucune convocation de stage n'est parvenue en temps aux stagiaires.**

Article 6 : Prix :

Tous nos prix sont exprimés Hors taxes et majorés de la TVA au taux en vigueur (voir notre grille de tarifs). **Toute formation commencée est due en totalité. Toute formation à laquelle un stagiaire ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Par ailleurs, dans le cas d'une subrogation de paiement par un financeur (OPCA/OPCO aux autres financeurs de la formation) ne réglant que les prestations effectuées, les heures non effectuées par le stagiaire seront facturées à l'acheteur (Le client) ou au stagiaire (dans le cadre du contrat de formation professionnelle).**

Subrogation de Paiement : Si le client a sollicité un tiers (OPCA/OPCO aux autres financeurs de la formation) pour financer une formation, en cas d'inexécution totale ou partielle de la formation du fait du stagiaire ou du client et dans la mesure où le tiers exciperait l'article L991-6 du code du travail pour ne pas régler tout ou partie des sommes dues au titre de la formation, le client s'engage à se substituer au dit tiers pour payer l'intégralité des sommes restant dues au titre de la convention de formation, TVA incluse. Les prix indiqués dans nos devis sont reportés dans les conventions et ils comprennent :

- ◆ **Pour les formations en Intra-entreprise :**
 - Les analyses des besoins
 - les préconisations pédagogiques
 - Les préparations des cours et les animations
 - Le suivi administratif et pédagogique à la fin de chaque mois
 - Les supports de cours individuels remis à chaque stagiaire
 - Les rapports individuels de fin de formation
 - Les attestations de stage.
 - Les attestations d'assiduité.

A la charge du client : Les prix des tests de placement* (évaluations préalables portant sur 2 ou 4 compétences) seront facturés en sus à l'acheteur (Le client) ou bien le montant du ou des test(s) sera intégré dans le devis.

- Les frais de déplacement de nos animateurs **sont facturés en sus** selon les barèmes kilométriques en vigueur à la date d'émission de la convention pour un véhicule d'une puissance fiscale de 6 CV soit un tarif par kilomètre de 0,568 (barème révisable selon les indications de l'administration fiscale). Les déplacements de nos formateurs seront facturés pour des trajets aller et retour entre leur domicile et le lieu de la formation **ou** depuis notre centre de formation (le plus avantageux pour le client (Acheteur).

◆ Pour les formations en Inter-entreprises :

- Les analyses des besoins
- les préconisations pédagogiques
- l'envoi des convocations de stage
- Les préparations des cours et les animations
- Le suivi administratif et pédagogique à la fin de chaque mois
- Les supports de cours individuels remis à chaque stagiaire
- Les rapports de fin de formation
- Les attestations de stage
- Les attestations d'assiduité

A la charge du client : Les prix des tests de placement* (évaluations préalables portant sur 2 ou 4 compétences) seront facturés en sus à l'acheteur (Le client) ou bien le montant du ou des test(s) sera intégré dans le devis.

◆ Pour les stages intensifs à l'étranger à Malmesbury (GB)

- ✓ La préparation des cours et les animations.
- ✓ L'étude pré-formative avec 1 test de placement par stagiaire
- ✓ Les pauses (café, thé, boissons)
- ✓ Les supports pédagogiques utilisés durant les stages.
- ✓ Le suivi administratif et pédagogique.
- ✓ L'administration de la formation
- ✓ Le bilan avec envoi d'un rapport très détaillé sur les compétences acquises.
- ✓ L'attestation de stage
- ✓ L'attestation d'assiduité

A la charge du client (Acheteur) :

- Transport : Les frais de transport Aller et retour comprenant la recherche et la réservation des billets et le montant des billets. Le choix du mode de transport est déterminé par le stagiaire. Il n'incombe en aucune manière à LIC Formation.
- Restauration : Les 5 déjeuners
- L'hébergement en famille d'accueil en ½ pension ou hébergement à l'hôtel (chambre+petits-déjeuners + dîners)
- Les éventuelles sorties : cinéma, visites, pratique d'un sport....
- L'argent de poche.
- Les communications téléphoniques personnelles ou professionnelles durant toute la période du stage.
- L'assurance rapatriement en cas d'urgence ou de maladie ou en cas de vol ou de pertes des bagages ou papiers d'identité.
- LIC Formation décline toute responsabilité en cas de manquement aux règles de sécurité stipulée dans le ou les centres de formation.

◆ Pour les stages intensifs à l'étranger à CORK (République d'Irlande)

- ✓ La préparation des cours et les animations.
- ✓ L'étude pré-formative avec 1 test de placement par stagiaire
- ✓ Les 5 déjeuners
- ✓ Les pauses (café, thé, boissons)
- ✓ Les supports pédagogiques utilisés durant les stages.
- ✓ Le suivi administratif et pédagogique.
- ✓ L'administration de la formation
- ✓ Le bilan avec envoi d'un rapport très détaillé sur les compétences acquises.
- ✓ L'attestation de stage
- ✓ L'attestation d'assiduité

A la charge du client (Acheteur) :

- Transport : Les frais de transport Aller et retour comprenant la recherche et la réservation des billets et le montant des billets. Le choix du mode de transport est déterminé par le stagiaire. Il n'incombe en aucune manière à LIC Formation.
- L'hébergement en famille d'accueil en ½ pension ou hébergement à l'hôtel ou B&B (chambre+petits-déjeuners + dîners)
- Les éventuelles sorties : cinéma, visites, pratique d'un sport....
- L'argent de poche.
- Les communications téléphoniques personnelles ou professionnelles durant toute la période du stage.
- L'assurance rapatriement en cas d'urgence ou de maladie ou en cas de vol ou de pertes des bagages ou papiers d'identité.
- LIC Formation décline toute responsabilité en cas de manquement aux règles de sécurité stipulée dans le ou les centres de formation.



*nous entendons par test de placement, des tests généraux de type Pippet/Bright ou de certification validée par la CNCP (Commission Nationale de certification Professionnelle) permettant de connaître le niveau général du candidat en fonction de l'échelle des niveaux européenne appelée couramment CECRL (Cadre Européen Commun de référence en langue).

- ◆ Pour les autres destinations européennes ou Internationales il convient de se reporter aux conditions générales de vente de nos partenaires étrangers.
- ◆ **Pour les cours par téléphone :** Les prix indiqués dans nos devis sont reportés dans les conventions et ils comprennent :
 - La préparation des cours et les animations.
 - Le suivi administratif et pédagogique à la fin de chaque mois.
 - Les communications téléphoniques internationales.
 - Le rapport de fin de formation et l'attestation de stage.

A la charge du client (acheteur), l'étude pré-formatrice avec test.

NB : Pour les formations Inter-entreprises ou Intra-entreprise réalisées en journée bloquée dans les locaux de LIC Formation ou hors de ses locaux (chez le client ou tout autre lieu indiqué par le client (Acheteur), les frais des déjeuners (stagiaire(s) + formateur(s) seront à la charge du client Acheteur.

◆ **Licence E-learning :**

LIC formation dispose de partenaires proposant des licences de formation Bureautique et/ou informatique. Les contenus sont disponibles via les applications dédiées des partenaires LIC Formation. Les cours ou leçons en ligne sont disponibles de façon individuelle. Chaque utilisateur choisit les jours et horaires de la semaine où il souhaite travailler de façon autonome. Chaque licence ou produit de formation E-learning/E-training est disponible via les sites des partenaires concernés et via des identifiants individuels transmis par LIC au(x) stagiaire(s). L'utilisation d'une licence E-learning/E-training est identifiée par son nom, prénom et son adresse courriel. Les stagiaires gèrent eux même la fréquence de leurs cours, leçons en ligne. La société LIC Formation n'a aucune autorité et compétence pour supprimer ou modifier le contenu pédagogique et technique d'une licence E-learning/E-training. La société LIC Formation ne saurait être tenue responsable du non fonctionnement, d'une impossibilité d'accès ou de dysfonctionnement des services d'un partenaire ou des services d'un fournisseur d'accès Internet. La responsabilité de la société LIC ne saurait ainsi être engagée dans les cas suivants :

- Défaillances techniques indépendantes de la société LIC Formation, telles que les problèmes de communication (lenteur, interruption de débit...) dus au fournisseur d'accès Internet du Client et/ou du/des utilisateur(s).
- En cas de non-réception de cours ou leçons par courrier due à la configuration du client courriel ou à l'utilisation d'un serveur courriel qui ne délivrerait pas à l'utilisateur les leçons ou cours envoyés par le ou les partenaire(s) de LIC

Article 7 : conditions de règlement

Le délai de règlement de nos factures est fixé à 30 jours à partir de la date d'émission de notre facture. Dans certains cas il sera possible de prévoir un délai différent à condition que celui-ci ne dépasse pas 45 jours fin de mois à compter de date d'émission spécifiée sur la facture.

Pour les formations en E-learning, les prestations sont facturées directement au client (l'acheteur) en totalité et à la commande avec un délai de règlement fixé à 30 jours suivant la date d'émission de la facture. LIC Formation n'acceptant pas que les prestations de type E-learning (licence de formation à distance) ne puisse faire l'objet d'une subrogation de paiement à un OPCA/OPCO.

Article 8 : Pénalités de retard :

En cas de retard de paiement, d'une part une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de **40 euros** sera due conformément à la loi du 22 Mars 2012 et d'autre part le client s'engage à payer des pénalités qui commencent à courir le jour suivant la date de règlement convenue. Le taux d'intérêt annuel des pénalités est égal à 15% conformément aux dispositions de l'article L441-6 du code de commerce. Les formations pourront également être suspendues en cas d'impayés, sans préjudice de tout autre recours. **Le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014)**

Article 9 : règlement des factures par un OPCA/OPCO :

Le client (Acheteur de la formation) à la possibilité de demander que le montant de la formation linguistique ainsi que les éventuels frais annexes (sauf les prestations en mode E-learning) soient pris en charge par un OPCO ou autres financeurs de la formation. Il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer que sa demande a été prise en compte par son OPCO. Pour les organismes soumis au code des marchés publics, la facture sera communiquée après la formation. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 45 jours.



Si (OPCA/OPCO aux autres financeurs de la formation) prend en charge partiellement le coût de la formation et les frais annexes, la différence sera facturée directement au client (Acheteur). L'absence d'un stagiaire à une séance ou session de formation sera directement facturée au client (Acheteur).

Si aucune prise en charge de (OPCA/OPCO aux autres financeurs de la formation) au 1^{er} jour de la formation n'est reçue par LIC Formation, LIC Formation se réserve le droit de facturer l'intégralité du montant de la formation au client (Acheteur). En cas de non-paiement par (OPCA/OPCO aux autres financeurs de la formation), pour quelque motif que ce soit, le client (Acheteur) sera dans l'obligation de régler dans son intégralité l'ensemble de la prestation de formation et les frais annexes pouvant être liés à la formation (repas, hébergement du formateur, frais de déplacement...)

Rappel : Toute action de formation commencée est due en totalité.

Article 10 : conditions d'annulation des formations

Tout cours de groupe ou particuliers qui ne seront pas annulés dans les délais impartis suivants, seront facturés et consommés sur la souscription.

- Cours de langue, particuliers ou en groupe, d'une durée de :
 - 30 minutes à 2 heures, délai d'annulation : **2 jours (hors samedi et dimanche)**
 - + de 2 à 4 heures, délai d'annulation : **3 jours (hors samedi et dimanche)**
 - + de 4 heures (journée bloquée), délai d'annulation : **5 jours (hors samedi et dimanche)**

Les annulations pour raisons professionnelles (réunion, audit, déplacements...) ne peuvent être considérées comme des situations nécessitant l'annulation d'un cours. Si tel était le cas, le cours sera facturé selon les conditions ci-dessus au client (Acheteur). La maladie d'un stagiaire ou accident grave d'un stagiaire (incapacité temporaire ou totale de travail) est la seule condition pour laquelle LIC Formation pourra ne pas consommer le cours. **LIC devra, dans ces conditions, recevoir un certificat médical ou une attestation médicale sous un délai maximum de 3 jours.** Ce certificat devra être établi par un médecin en bonne et due forme. Sans justificatif ou explication, le cours sera facturé et consommé sur la souscription. Le stagiaire absent à un cours ne pourra prétendre récupérer les heures annulées.

Pour les cours par téléphone :

Le stagiaire devra annuler son cours par Internet au **minimum 5 minutes** avant son cours ou bien appeler le « support client » au **04 42 32 00 00 ou 02.32.77.51.10**. Si ce délai n'est pas respecté, le cours sera **facturé et déduit de son contrat**. Les annulations pour raisons professionnelles (réunion, audit, déplacements...) ne peuvent être considérées comme des situations nécessitant l'annulation d'un cours. Si tel était le cas, le cours sera facturé selon les conditions ci-dessus au client (Acheteur). La maladie d'un stagiaire ou accident grave d'un stagiaire (incapacité temporaire ou totale de travail) est la seule condition pour laquelle LIC Formation pourra ne pas consommer le cours. **LIC devra, dans ces conditions, recevoir un certificat médical ou une attestation médicale sous un délai maximum de 3 jours.** Ce certificat devra être établi par un médecin en bonne et due forme. Sans justificatif ou explication, le cours sera facturé et consommé sur la souscription. Le stagiaire absent à un cours ne pourra prétendre récupérer les heures annulées.

L'annulation d'une semaine d'immersion devra nous être signalée par Mail :

contact@lic-formation.fr **10 jours (hors samedi et dimanche)** avant la réalisation de celle-ci. Dans l'hypothèse où ce délai ne serait pas respecté, l'immersion serait facturée sur les bases suivantes :

- Une annulation intervenant 9 jours ouvrés avant la date de l'immersion, donne lieu à 1 facturation égale à 50% du montant total de la partie pédagogique.
- Une annulation intervenant 5 jours ouvrés avant la date de l'immersion, donne lieu à 1 facturation égale à 75% du montant total de la partie pédagogique et 15% de la partie hébergement.
- Une annulation intervenant 3 jours ouvrés avant la date de l'immersion donne lieu à 1 facturation de la totalité du montant total de la partie pédagogique et 25% de la partie hébergement.

Les annulations pour raisons professionnelles (réunion, audit, déplacements...) ne peuvent être considérées comme des situations nécessitant l'annulation du stage. Si tel était le cas, le stage sera facturé selon les conditions ci-dessus au client (Acheteur). La maladie d'un stagiaire ou accident grave d'un stagiaire (incapacité temporaire ou totale de travail) est la seule condition pour laquelle LIC Formation pourra ne pas consommer le stage. **LIC devra, dans ces conditions, recevoir un certificat médical ou une attestation médicale sous un délai maximum de 3 jours.** Ce certificat devra être établi par un médecin en bonne et due forme. Sans justificatif ou explication, la semaine sera facturée et consommée sur la souscription. Le stagiaire absent à son immersion ne pourra prétendre récupérer les heures annulées.

Pour les cours d'E-learning : L'accès en ligne est limité par la durée de la formation (3,6, 9, 12,24 ou 36 mois) à compter du 1^{er} jour de la connexion du stagiaire. La totalité de la licence devra être réalisée sur une durée fixée dans le contrat à compter de la commande. La licence s'interrompt après la durée fixée.



Article 11 : Conditions particulières : En aucun cas les conditions générales d'achat (CGA) ne peuvent exclure l'application de nos conditions générales de vente et ceci dans leur globalité.

Article 12 : Propriété des documents : Tous les documents créés par LIC Formation et remis aux participants ou Acheteur(s) à l'occasion d'une formation sont et demeurent la propriété exclusive de LIC Formation. De ce fait, le client (Acheteur) ainsi que les stagiaires s'interdisent d'utiliser ou de dupliquer tout support transmis par LIC formation et également de façon indirecte sauf accord écrit de LIC Formation.

Article 13 : Responsabilité : LIC Formation ne peut être tenue responsable du contenu communiqué et mis en ligne par un stagiaire, notamment de son caractère illégal au regard de la réglementation en vigueur. Le stagiaire est seul responsable de l'utilisation qu'il fait d'une formation ou de l'utilisation d'un site E-learning et des conséquences directes ou indirectes de cette situation. Il lui appartient d'en faire un usage conforme à la réglementation en vigueur et aux recommandations de la CNIL. La responsabilité de LIC Formation ne saurait être engagée dans les cas liés à l'utilisation d'une plateforme pédagogique en E-learning : défaillances techniques telles que problèmes de communication (lenteur, interruption...) dus aux fournisseurs d'accès internet ou à une mauvaise utilisation des outils informatiques, préjudice lié aux contenus de nos partenaires, force majeure...)

Article 14 : Informations nominatives : Nous accordons beaucoup d'importance au respect de la vie privée. Pour plus de précisions sur la protection des données personnelles, nous vous invitons à vous référer à notre charte de confidentialité et d'utilisation des données personnelles disponible à l'adresse suivante : www.lic-formation.fr ou en contactant le référent thierry.lefebvre@lic-formation.fr

Article 15 : Application des conditions générales de vente : Les conditions générales de vente s'appliquent dès la signature de la convention de formation. Si une ou plusieurs dispositions des présentes sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision devenue définitive d'une juridiction compétente, LIC Formation s'engage à supprimer et remplacer immédiatement ladite clause par une clause juridiquement valide.

Article 15 : Attribution de compétences : En cas de litige survenant au sujet et/ou lors de la réalisation de la formation, seul est compétent le tribunal de commerce d'ÉVREUX.

Article 16 : Election de domicile : L'élection de domicile de LIC Formation est son siège social situé ZAC N°1 des champs Chouette, Rue du Bois de Saint-Paul 27600 SAINT-AUBIN SUR GAILLON

Conditions générales de vente des prestations de formations linguistiques.

Mise à jour le 16/10/2019

Le client (Acheteur) déclare avoir pris connaissance des Conditions générales de vente des prestations linguistiques de L.I.C Formation. Conditions annexées aux conventions de formation. La signature de la convention de formation vaut acceptation des conditions générales de vente.